



BUREAU SYNDICAL

REUNION DU 2 JUILLET 2014

Date de la convocation : 23 juin 2014

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Alain RENARD (2^{ème} Vice Président),
Monsieur Anacléto ALFONSO (Secrétaire).

**DÉLIBÉRATION N°20140702_002
DÉLÉGATION DE SIGNATURE AUX MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL**

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20140702_002
DÉLÉGATION DE SIGNATURE AUX MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

Vu l'article L5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 8.2 dernier alinéa des statuts constitutifs du Syndicat Mixte Gironde Numérique annexés à l'arrêté préfectoral du 1er août 2007, le Président peut déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions aux membres du bureau ou, en cas d'empêchement de ces derniers, à des membres du Comité Syndical.

Pour assurer la continuité du service, s'il vous agrée, vous voudrez bien m'autoriser la mise en place du dispositif suivant de délégation de signatures dont l'objet et les bénéficiaires sont les suivants :

- Délégation pour la signature des courriers, de la trésorerie, des actes réguliers de la gestion des personnels (signature salaires, arrêtés,...) et de pièces de marchés jusqu'à 90 000 euros hors taxes :
 - en l'absence de la Présidente, Madame Anne-Marie KEISER : 1^{er} Vice-Président, Monsieur Jean-Luc Gleyze,
 - en l'absence de la Présidente, et du 1^{er} Vice-Président : 2^{ème} Vice-Président, Monsieur Alain RENARD,
 - en l'absence de la Présidente, du 1^{er} et 2^{ème} Vice-Président: 3^{ème} Vice-Président, Monsieur Bernard LAURET,
 - en l'absence de la Présidente, du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Vice-Président : secrétaire, Monsieur Alfonso ANACLETO,

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 2 juillet 2014

Pour expédition conforme,

La Présidente de Gironde Numérique

Anne-Marie KEISER

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)